

C A B I N E T
du
MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

DECRET du 29 novembre 1946
portant attribution de la
médaille de la Résistance Française
(J.O. du 10 Décembre 1946).

Le Président du Gouvernement provisoire de la
République,

Sur le rapport du Ministre de l'Education Na-
tionale,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 insti-
tuant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à
l'attribution de la Médaille de la Résistance fran-
çaise;

Vu l'avis de la commission de la Médaille de la
Résistance française du 13 novembre 1946,

D E C R E T E :

La Médaille de la Résistance Française est dé-
cernée à

.....
Paul BURELET (avec rosette) Elève au Collège Moderne
LA COTE St ANDRÉ (Isère)

Fait à PARIS, le 29 novembre 1946

Georges BIDAULT
Par le Président du Gouvernement
Provisoire de la République

Le Ministre de l'Education Nationale

M.E. NAEGELEN

avec mes félicitations à son père et à sa

COLLEGE & GARÇONS St-GERMAIN
Le Directeur
Pour l'attribution:
Directeur Adjoint
du Bureau du Collège
R. FOLLIOT

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
LE DIRECTEUR

(Signature)